Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Automne-hiver 2007-2008

2009

Québec

GARDER notre monde EN SANTÉ

Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Automne-hiver 2007-2008

Sandra Palmieri, M.D., CSPQ, M.Sc.

2009

Une réalisation du secteur Vigie et protection
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400
www.santepub-mtl.qc.ca

Collaboration

Blaise Lefebvre, Agent d'Information
Direction de santé publique de Montréal

Lise Chabot, Agent d'Information
Direction de santé publique de Montréal

Jean Gratton
Conseiller en recherche
Direction de santé publique de Montréal

Denise Lacoursière, Conseillère en communication
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Micheline Tremblay, Webmestre
Direction de santé publique de Montréal

Maryse Arpin, Secrétaire
Secteur Vigie et protection
Direction de santé publique de Montréal

Guy Sanfaçon, Ph. D., Conseiller en santé environnementale, en santé au travail et au bureau de surveillance
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Marion Schnebelen, Conseillère en santé environnementale
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2009)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-809-5 (version imprimée)
ISBN 978-2-89494-810-1 (version PDF)
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2009

Prix : 5 $

MOT DU DIRECTEUR

Soyez prudents, le monoxyde de carbone peut tuer ! Chaque année au Québec, on déplore plusieurs cas d'intoxication au monoxyde de carbone (CO), dont certains entraînent le décès. Une bonne connaissance des sources potentielles de CO, ainsi que la mise en place de mesures de prévention et de protection s'avèrent essentiels afin d'éviter de tels drames.

En réponse à cette menace à la santé, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal orchestre depuis 2004 une campagne annuelle de prévention des intoxications au monoxyde de carbone. Le présent rapport décrit la campagne 2007-2008 et présente la planification de la campagne 2008-2009. L'objectif est de diminuer le nombre d'intoxications et de décès liés au monoxyde de carbone à Montréal.

Le directeur de santé publique,

Richard Lessard, M.D.

SOMMAIRE

En accord avec le Programme national de santé public 2003-2012, la sensibilisation du public au risque d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) est une des priorités d'action retenue pour le territoire de Montréal.

Les objectifs de la campagne sont de :

1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication ;
2. Amener la population à être consciente des risques et savoir comment agir si nécessaire ;
3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de CO dans la maison.

Les publics cibles sont la population générale, les organismes du milieu et les ressources relais qui sont en contact avec la population générale et certaines populations ciblées (milieu scolaire et centres d'hébergement).

La stratégie de communication comprend deux volets soit une diffusion plus générale du message par les médias en collaboration avec les organismes du milieu et une relation plus directe pour transmettre l'information en collaboration avec les ressources relais comme Tandem et les commissions scolaires.

Les outils disponibles sont le site Internet de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html, les dépliants du Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone, les communiqués de presse.

La campagne 2007-2008 s'est échelonnée du 31 octobre 2007 au 1ier mai 2008. Elle s'est effectuée avec la majorité des partenaires de l'année précédente. Le développement de la diffusion par courriel des outils a été favorisé. Un sondage réalisé en 2008 démontre que 59 % des répondants ont une ou plusieurs sources de CO dans leur domicile (incluant les foyers) et 28 % d'entre eux sont pourvus d'un avertisseur de CO fonctionnel. Aussi, en 2008, 15 % des répondants disent avoir reçu de l'information sur le CO. Des résultats plus détaillés sont disponibles sur le site Internet de la DSP à l'adresse suivante : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/statistiques.html . Un autre sondage sera effectué en avril 2009 afin de suivre l'évolution de ces indicateurs. La page d'accueil française du site Internet de la DSP sur le CO est parmi les 100 pages les plus consultées de la DSP.

La campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone fait partie d'un ensemble d'interventions pour diminuer les intoxications au monoxyde de carbone ; ces actions vont du soutient à la pratique médicale aux activités intersectorielles par le biais du Comité provinciale de prévention des intoxications au monoxyde de carbone. C'est le maintient et le développement de ces différentes activités qui permettront de diminuer le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité du rapport sur la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2006-2007

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE vii
1. MANDAT 1
2. CONTEXTE 1
3. OBJECTIFS 1
4. PUBLICS CIBLES 5
5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION 5
6. PLAN D'ACTION 5
6.1 LES MÉDIAS 9
6.2 LES OUTILS D'INFORMATION 9
6.3 LES RESSOURCES RELAIS 10
7. AUTRES ACTIVITÉS 10
8. ÉVALUATION 11
9. CONCLUSION 13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2007-2008, Montréal....3
Tableau 2 : Calendrier des tâches 2007-2008 7

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Tableau récapitulatif campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone, 2008-2009, Montréal iii
Annexe 2: Calendrier des tâches prévues pour 2008-2009....v
Annexe 3: Encart inséré dans les dépliants (édition 2007)....vii
Annexe 4: Liste de distribution des outils de sensibilisation 2007-2008 ix
Annexe 5: Grille de diffusion provinciale 2007-2008 et activités associées....xi
Annexe 6: Communiqué de presse....xiii
Annexe 7: Budget 2007-2008....xv
Annexe 8: Avis Info-santé 2007-2008....xvii
Annexe 9: Exemples de lettres xix

1. MANDAT

La sensibilisation de la population et des professionnels de la santé à la problématique du monoxyde de carbone (CO) est une des priorités retenues au Programme national de santé publique (PNSP) 2003-2012 qui a été élaboré par la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

Cette préoccupation date de plusieurs années et elle s'est concrétisée par la création d'un Comité provincial sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone en 1996**.** Le mandat de ce comité est de voir à tout ce qui touche les intoxications par le CO et d'élaborer des outils pour aider les intervenants dans leurs interventions d'information et de prévention.

Les directions régionales de santé publique doivent traduire le PNSP en plans d'action régional et local en tenant compte de l'offre de service commune et des spécificités régionales. L'équipe Environnement du secteur Vigie et protection à la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) a pris en charge le dossier du monoxyde de carbone dans le domaine de la santé environnementale. La sensibilisation du public au danger potentiel du CO est un des objectifs de notre plan d'action 2007-2008.

2. CONTEXTE

Malgré les actions de sensibilisation de la population au cours des dernières années, l'intoxication au CO demeure la principale cause d'intoxication aiguë à Montréal (intoxications déclarées dans le cadre des MADO) et elle est parfois la cause de décès. De plus, ce type d'intoxication est généralement sous-déclaré, ce qui sous-entend que le nombre de cas réel est plus élevé que celui annoncé. Il était déjà prévu dans le plan d'action de réaliser des activités de sensibilisation de la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans les maisons, activité qui est également une priorité du PNSP du MSSS. Afin de diminuer le risque d'un nouvel accident mortel lié au CO au cours de l'automne et l'hiver 2004/2005, il a été décidé d'y ajouter l'information générale sur le CO et les recommandations pour le contrôle du risque autant à l'extérieur qu'à l'intérieur des habitations, en passant l'information par différents canaux de communications.

Un bilan historique est disponible dans le rapport de la campagne 2005/2006 sur le site de la DSP : http://www.santepub-mtl.qc.ca dans la section des publications en environnement.

3. OBJECTIFS

L'objectif de la campagne est de sensibiliser la population montréalaise vis-à-vis des dangers liés au monoxyde de carbone, et plus précisément :

1. Faire connaître les dangers liés au CO

- Les sources potentielles de monoxyde de carbone (appareils, circonstances)
- Les effets du monoxyde de carbone sur la santé
- Les moyens de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone.

2. Amener les gens à être conscients des risques et des moyens pour agir si nécessaire

- Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

3. Sensibiliser la population à l'utilisation d'un avertisseur de CO dans la maison

- Fournir des informations pratiques sur les avertisseurs de CO pour faciliter leur achat et assurer une utilisation adéquate

Le Tableau 1 à la page suivante présente une synthèse des objectifs, des publics cibles, des stratégies de communication, des médias et activités et finalement de l'évaluation de la campagne. Ces sections sont par la suite développées dans le rapport à l'exception des objectifs déjà détaillés au point 3.

Tableau 1 : Récapitulatif de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2007-2008, Montréal

Objectifs	Publics cibles	Stratégie	Techniques/médias/supports/activités	Évaluation
1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication 2. Amener les gens à être conscients des risques et à agir si nécessaire. Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire 3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison	Population montréalaise	Diffuser un message de grande portée pour attirer l'attention, susciter l'intérêt et mener si nécessaire vers l'action	Médias ciblés : - Articles revues spécialisées et hebdos locaux - Média électronique (MAJ annuelle) Communiqué de presse	Sondage OMNIBUS de la DSP en avril 2008 Nombre d'articles publiés dans les revues et les journaux locaux Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO
	Organismes du milieu		Dépliants, encarts et affiches donnant de l'information et invitant à consulter les pages Web de la DSP 1. CSSS, Ville de Montréal, CAA-Qc(envoi par le MSSS)	Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO (déjà cité) Dépliants commandés par ces organismes
	Ressources relais	Favoriser les relations plus directes pour transmettre l'information et inciter à l'action	Tandem Montréal : visites à domicile dans 12 arrondissements SIM : support aux activités des pompiers éducateurs répartis en 12 unités de prévention. Par ailleurs, le SSIM établie ses campagnes avec le Ministère de la sécurité publique. Le MSSS fait le lien avec ce dernier concernant le CO Info-Santé CLSC : distribution des dépliants d'information pour les intervenants	Suivi au printemps auprès du SIM et de Tandem Montréal
	Quincailliers	Favoriser l'achat d'avertisseurs de CO grâce à des moyens d'information dans les quincailleries	Dépliants avec encarts dans plusieurs petites et grosses quincailleries vendant des avertisseurs de CO (Canadian Tire est régional, la plupart des autres ont une diffusion provinciale; ils reçoivent le matériel directement du MSSS)	Collaboration régionale à la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Un tableau 2008-2009 est disponible à l'Annexe 1

4. PUBLICS CIBLES

Cette campagne vise l'ensemble de la population montréalaise, tous critères confondus, mais aussi :

- Les organismes du milieu sollicités pour distribuer les supports écrits ;
- Les ressources relais (partenaires qui servent de relais dans la transmission de l'information).

5. STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La stratégie de communication s'inscrit dans la continuité des messages transmis à la population générale en regard du monoxyde de carbone.

L'utilisation des médias électroniques dont le site Web et la distribution de dépliants permettra de créer un message à large portée afin d'attirer l'attention sur le sujet. De plus, la collaboration avec des ressources relais favorisera une communication plus directe et plus ciblée avec une partie de la population.

Avec l'accord du MSSS, il a été convenu d'utiliser leurs outils, c'est-à-dire les dépliants *« Le monoxyde de carbone tue, y en a-t-il chez vous ?»*[1] *et « Un avertisseur de carbone peut sauver des vies »*[2], compte tenu de leur disponibilité. Dans une optique de continuité du message, il était intéressant de reprendre le même visuel que celui utilisé lors des campagnes précédentes.

La population sera également orientée vers des pages Web consacrées au monoxyde de carbone sur le site Internet de la DSP de Montréal http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/. Un encart inséré dans les dépliants facilitera l'orientation vers les pages Web. Ces dernières permettront de rejoindre un public plus large, de fournir une information détaillée et actualisable dans le temps.

Aussi, la DSP émet un communiqué de presse sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone lors de tempête de neige. Ce communiqué est envoyé chaque fois qu'il tombe 20 cm et plus de neige à Montréal. Ce communiqué sensibilise la population aux risques d'intoxication au CO lorsqu'une voiture, dont le moteur fonctionne, est emprisonnée dans la neige. Il explique aussi comment prévenir ces risques (voir l'Annexe 6).

6. PLAN D'ACTION

Les actions prévues pour cette campagne sont les suivantes :

Distribuer les outils d'information dans les organismes du milieu pour sensibiliser et orienter la population vers le site Internet de la DSP

Créer des partenariats avec des ressources relais pour mieux rejoindre la population :

CSSS et Info-Santé ;
Tandem Montréal ;
Service de sécurité incendies de Montréal (SIM) ;

[1] Disponibilité en novembre/décembre 2005, après révision et réimpression
[2] Disponibilité en quantité limitée en 2006-2007, révision et réimpression en 2007

Rejoindre la population :

Par les médias électroniques : site Internet de la DSP.
Par les médias écrits : revues et journaux, diffusion directe dans certains sites choisis.

Le Tableau 2 à la page suivante déploie dans le temps les différentes activités reliées à la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

Tableau 2 Calendrier des tâches 2007-2008

<table>
<tr><td colspan="7">Fin août 2007 : Reprise de la campagne : Rapport 2006-2007 et planification de la campagne 2007-2008</td></tr>
<tr><th colspan="2">Tâches</th><th>Août</th><th>Septembre</th><th>Octobre</th><th>Novembre</th><th>Décembre/Janvier</th></tr>
<tr><td colspan="2">Pages Web DSP</td><td>Restructuration progressive au cours de l’automne avec la mise en ligne du site du MSSS</td><td colspan="2">MAJ des données du site</td><td>Mise en couverture le 31/10/2007</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Encarts</td><td colspan="2">MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS)</td><td colspan="3">Envois aux organismes du milieu (courrier et courriel)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Dépliants</td><td colspan="2">MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS)</td><td colspan="2">Envois aux organismes du milieu (courrier et courriel)[3]</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Liste d’envoi</td><td></td><td colspan="3">Déterminer la liste d’envoi et la répartition des outils d’information</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="3">Relations médias</td><td>Hebdos</td><td rowspan="2">Révision de deux niveaux d’articles et d’un encadré couleur

Choix de revues et contacts</td><td></td><td>Envois hebdos locaux</td><td>Publication dans les hebdos locaux ?</td><td></td></tr>
<tr><td>Revues spécialisées</td><td></td><td>Envois des articles aux revues</td><td></td><td>Publications dans les revues en janvier ?</td></tr>
<tr><td>Quotidiens</td><td>Communiqué de presse auto-CO en cas de chute de neige de 20 cm et plus sur le territoire de Montréal</td><td colspan="4">Envois sur le fil de presse lors de chute de neige de 20 cm et plus d’octobre à avril</td></tr>
</table>

[3] Inclus les CSSS avec les CHSLD, les bureaux et les organismes de Ville de Montréal

Tâches		Août	Septembre		Octobre	Novembre	Décembre/Janvier
Ressources-relais	**CSSS et Info-Santé CLSC**			Envoi dépliants courriers et courriels Mise à jour et envoi de l'avis info-santé sur la campagne			
	Tandem Montréal	Contacts Déterminer la collaboration	Accord des coordonnateurs	Envoi dépliants courriers et courriels			
	SIM	Contacts pour le suivi de la collaboration régionale					
Milieu scolaire	**Public**	Établir liens de collaboration avec EMS	Déterminer liste de diffusion		Envoi dépliants courriers et courriels		
	Privé		Déterminer liste de diffusion		Envoi dépliants courriers et courriels		
Quincailliers			Déterminer une liste de quincailliers, contacts			Envoi lettre, dépliants	Note : deuxième envoi de dépliants sur les avertisseurs en juin en prévision des déménagements
Note : les envois aux SIM, via le Ministère de la sécurité publique, sont faits par le MSSS. Les envois dans les milieux de garde sont faits par le MFEAS (voir Annexe 5). Pas d'envoi aux pharmacies en 2007-2008. Les envois au CAA-Qc sont faits par le MSSS. Les envois aux quincailliers, sauf Canadian Tire, sont faits par le MSSS. Évaluation : Hiver/Printemps 2008							

Le calendrier des tâches prévues pour 2008-2009 est disponible à l'Annexe 2

Le budget est détaillé à l'Annexe 7

6.1 Les médias

Dès septembre 2008, le site Internet de la DSP est mis à jour et placé en onglet sur la page d'accueil. Les revues contactées ont reçues les articles en octobre 2008.

La porte-parole de la campagne est le Dr Sandra Palmieri.

6.2 Les outils d'information

Les outils de sensibilisation écrits sont les suivants :

Deux **dépliants** du MSSS (chacun existant en français et anglais) ;

Un **encart** comme complément d'information, inséré dans les dépliants et réalisé par la DSP (voir l'Annexe 3) ;

Ces deux outils donnent de l'information et amènent le lecteur à consulter les **pages Web** consacrées au monoxyde de carbone sur le site Internet de la DSP.

Aussi, la DSP envoie un **communiqué de presse** sur la prévention des intoxications au monoxyde de carbone lors de tempête de neige (voir l'Annexe 6).

Information contenue dans les deux dépliants :

1) Le monoxyde de carbone tue, y en a-t-il chez vous ?
Ce dépliant présente ce qu'est le monoxyde de carbone et quels sont ses effets sur la santé. Il présente aussi les sources potentielles du CO et les différentes façons de prévenir une intoxication. Enfin, ce document indique ce qu'il faut faire, ne pas faire ainsi que le numéro à composer en cas d'intoxication.

2) Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous !
Ce dépliant encourage la population à installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans sa résidence, en expliquant pourquoi et dans quelles situations c'est nécessaire. Il précise quels modèles d'avertisseurs se trouvent sur le marché, comment le choisir et enfin où le disposer dans sa maison.

Information contenue dans l'encart

L'encart a pour objectif principalement d'encourager la population à consulter les pages Web consacrées au CO sur le site Internet de la DSP, ainsi qu'à rappeler certaines informations liées au CO. Trois messages clés y ont été insérés :

Faites entretenir votre système de chauffage chaque année.
Installez un avertisseur de monoxyde de carbone. Il sauve des vies.
Déneigez autour de votre véhicule en prenant soin de bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche.

Ces outils d'information ont été envoyés aux organismes du milieu durant les mois d'octobre 2007 à avril 2008. Les organismes concernés sont :

- Le milieu de la santé : les CSSS et la DSP ;
- Les bureaux et des organismes de la ville de Montréal : les bureaux d'arrondissement, les bureaux d'accès Montréal et les bibliothèques municipales ;

Ces outils d'information ont également été envoyés aux différentes ressources relais.

6.3 Les ressources relais

- **Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)**

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) est un partenaire privilégié de la DSP dans le dossier du CO. En effet, ce sont les pompiers qui répondent aux alarmes d'avertisseurs de CO sur le territoire de l'île de Montréal. Ils sont également habiletés à prendre les mesures environnementales, à faire évacuer les lieux, à identifier une source de CO et à demander les correctifs appropriés avant de permettre la réintégration des lieux.

- **Tandem Montréal**

Tandem Montréal est un programme de sécurité urbaine, mis sur pied par la Ville de Montréal. Les coordonnateurs des organismes mandataires du programme souhaitent maintenir une collaboration dans ce dossier. Ils ont accepté de transmettre les dépliants d'information via leurs représentants qui font les visites à domicile.

- **CSSS et Info-Santé**

Le CSSS est la base de l'organisation sous-régionale des services de santé à la population. La ligne téléphonique Info-Santé est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine pour obtenir des conseils, de l'information ou des références sur tout problème de santé ou de nature sociale. La stratégie consiste à fournir l'information aux professionnels ainsi qu'une copie de l'ensemble des outils utilisés lors de la campagne afin qu'ils puissent la diffuser à leur population. Un avis Info-santé a été envoyé au lancement de la campagne le 05-10-2006 (Annexe 8).

7. AUTRES ACTIVITÉS

Parallèlement à cette campagne de prévention des intoxications au CO dans les résidences et tel que recommandé par la coroner en chef du Québec, Me Danielle Bellemare, dans sa lettre du 1er décembre 2004, une lettre d'information sur le CO et sur la recommandation d'installer un avertisseur de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible a été envoyée (Annexe 9):

1. Aux directeurs généraux des cinq commissions scolaires de Montréal, sous format courrier et courriel :

- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- Commission scolaire de Montréal
- Lester B. Pearson School Board
- Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Commission scolaire English-Montréal

Les lettres transmises aux répondants régionaux d'École en santé, aux responsables locaux désignés de santé publique et aux commissions scolaires sont présentées à l'Annexe 9.

2. Aux responsables des 400 résidences et établissements, privés et publics, pour personnes âgées de notre territoire, avec copie courriel aux DG des CSSS de Montréal ainsi qu'à chacun de leurs responsables locaux désignés de santé publique.

   Les lettres transmises aux DG des CSSS de Montréal, aux responsables locaux désignés de santé publique et aux résidences pour personnes âgées sont présentée à l'Annexe 9.

3. Aux responsables des 176 établissements d'enseignement privés de notre territoire (110 francophones et 64 anglophones).

   La lettre transmise à l'association des écoles privées ainsi qu'aux établissements d'enseignement privés est présentée à l'Annexe 9.

8. ÉVALUATION

Les activités d'évaluation toucheront différents aspects de cette campagne de prévention des intoxications au CO.

2007-2008

Cette année la DSP a lancé la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone le 31 octobre 2007. L'organisme Tandem a répété l'expérience en 2007-2008.

Des sondages en séries nous permettent de suivre l'évolution des avertisseurs de monoxyde de carbone dans les foyers avec une source de monoxyde de carbone sur l'Île de Montréal et le pourcentage de la population rejointe par de l'information sur le monoxyde de carbone. Un sondage réalisé en 2007 par une firme privée auprès de 1000 ménages pour le compte de la DSP, démontre que 59 % des répondants ont une ou plusieurs sources de CO dans leur domicile (incluant les foyers) et 28 % d'entre eux sont pourvus d'un avertisseur de CO fonctionnel. Aussi, en 2007, 15 % des répondants disent avoir reçu de l'information sur le CO. Des résultats plus détaillés sont disponibles sur le site Internet de la DSP à l'adresse suivante : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/statistiques.html.

Un autre sondage par une firme privée sera effectué en avril 2008 afin de suivre l'évolution du pourcentage d'avertisseurs de monoxyde de carbone parmi les foyers ayant une source de CO sur l'île et le pourcentage de la population rejointe par de l'information sur le CO. Les articles mis à la disposition des média écrits n'ont pas suscité de publication ; un envoi plus précoce est proposé pour l'année prochaine. Cette année, la DSP a émit 4 fois (3 et 15 décembre 2007, 1er février 2008, 17 mars 2008) le communiqué de presse en lien avec une tempête de neige majeure (voir l'Annexe 6). Ce communiqué est

sorti à la radio et dans les sites Internet suivants : www.service-vie.com , www.lelezard.com , www.la-vie-rurale.ca et www.canoe.ca . Un décompte du nombre de visites du site Internet de la DSP consacré au monoxyde de carbone a été effectué. Il est toutefois impossible de préciser le nombre exact de visiteurs (plusieurs visites possibles par le même individu), de même que l'étendue des informations ayant fait l'objet d'une lecture. La consultation de la page d'accueil sur le monoxyde de carbone apparaît parmi les 100 pages les plus consultées de la Direction de santé publique; le site de la DSP comprend plus de 4 000 pages web. La page d'accueil en anglais n'apparaît jamais. Il existe deux principales raisons : le site de la DSP sur le CO est enregistré comme une page francophone par les moteurs de recherches tel Google et il existe beaucoup de sites de référence anglophones sur le CO.

La synthèse des envois courrier et courriel est disponible à l'Annexe 4. D'autre part, le budget de la campagne est présenté à l'Annexe 7.

Impact santé

Entre le premier juin 2007 et le 31 mai 2008, La DSP à reçu 8 déclarations d'intoxication au monoxyde de carbone dont 7 intoxications involontaires non reliées à un incendie. Parmi celles-ci, une a été mortelle : un jeune homme est décédé dans une voiture en marche et partiellement déneigée. Les gaz d'échappement, contenant du monoxyde de carbone, ne pouvaient s'échapper car ils étaient bloqués par la neige au pourtour de la voiture et du pot d'échappement. Par conséquent, ils se sont frayés un chemin jusqu'à l'habitacle et entraînés le décès de l'occupant. Les six autres intoxications ont été reliés à la voiture (un moteur en marche dans un garage résidentiel) et à de l'éclairage de secours (une génératrice). Il n'y pas eu d'intoxication au monoxyde de carbone en lien avec des fournaises ou des chauffe-eau cet hiver. Actuellement, une moyenne de un décès par deux ans survient dans des voitures partiellement déneigées suite à des chutes de neige. La DSP va intensifier ces messages afin de diminuer la fréquence de ces décès évitables. De plus, la DSP continuera de cibler les Montréalais avec une source de CO au domicile et les milieux de vie particuliers (écoles et résidences pour personnes âgées). Cette prochaine campagne s'inscrit en continuité avec celle du ministère de la Santé et des Services sociaux de Montréal (voir l'Annexe 5). Par ailleurs, il est difficile de porter un jugement sur le nombre d'intoxications au monoxyde de carbone déclaré à la DSP de Montréal. Il s'agit de petits nombres[4], variables d'une année à l'autre. Aussi, l'intoxication au monoxyde de carbone légère est une grande imitatrice; ces symptômes ressemblent à ceux d'un rhume ou d'une gastro-entérite. Il existe probablement un phénomène de sous-diagnostique en plus de la sous-déclaration des MADO. Néanmoins, selon les déclarations faites de 1998 à 2007, Montréal est moins affecté par des intoxications au monoxyde de carbone que le reste du Québec (les taux bruts d'intoxications au monoxyde de carbone déclarées à la DSP, en 2007, par 100 000 habitants, à Montréal et pour le reste du Québec sont, respectivement, 0,5 et 1,5)[5]. Deux caractéristiques de Montréal peuvent expliquer ce taux brut moins élevé. Premièrement, Montréal n'est pas une région de chalets, de roulottes et de camps de chasse et pêche. Ces derniers contiennent souvent des sources de CO. Deuxièmement, depuis 2004, la DSP fait des campagnes annuelles de prévention des intoxications au monoxyde de carbone. Par ailleurs, des activités ont eu lieu pour supporter la pratique clinique (PPM sur l'intoxication au monoxyde de carbone) et pour améliorer la déclaration (visite des urgences). Des évènements inattendus peuvent ponctuellement influencer l'épidémiologie des intoxications au monoxyde de carbone (verglas de 1998). C'est l'ensemble de ces différents facteurs ainsi que les variations temporelles attendues qui vont influencer le nombre de cas d'intoxications au CO déclarées à la DSP de Montréal.

[4] Un événement collectif peut grandement influencer le nombre sur l'année

[5] Référence : Sandra Palmieri, Marie-Pascale Sassine et Stéphane Choukevitch, Portrait des intoxications d'origine chimiques, à Montréal, de 1998 à 2007 (document de travail du 30 décembre 2008), DSP de Montréal.

9. CONCLUSION

La campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2007-2008 a été lancée le 31 octobre 2007. Les envois ont été effectués par courriel aux CSSS et leur Info-santé ainsi qu'au réseau public de l'éducation. Les envois ont été réalisés par courrier et par courriel pour les autres partenaires (29 000 dépliants CO, 31 000 dépliants avertisseurs CO et 24 000 signets, en français et en anglais).

Depuis 2004, la Direction de santé publique de Montréal fait des campagnes annuelles de prévention des intoxications au monoxyde de carbone. La campagne de 2007-2008 a continué d'investir dans la diffusion électronique de l'information ce qui a permis d'atteindre plus facilement et plus rapidement certains partenaires dont les commissions scolaires et les CSSS. En 2007-2008, la DSP continue de favoriser un partenariat avec le SIM et la sécurité civile; ce partenariat est à ajuster en fonction des thèmes respectifs des campagnes.

Les campagnes de prévention des intoxications au monoxyde de carbone font partie des différentes activités de la DSP pour diminuer l'impact des intoxications chimiques sur la santé des montréalais. Elles s'effectuent en hiver car il s'agit d'une période où le risque d'intoxications au monoxyde de carbone est le plus élevé.

ANNEXES

Annexe 1 Tableau récapitulatif campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone, 2008-2009, Montréal

Objectifs	Publics cibles	Stratégie	Techniques/médias/supports/activités	Évaluation
1. Faire connaître les dangers liés au CO, les sources potentielles, les effets sur la santé et les moyens de prévenir une intoxication 2. Amener les gens à être conscients des risques et à agir si nécessaire. Savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire 3. Sensibiliser la population à l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans la maison	Population montréalaise	Diffuser un message de grande portée pour attirer l'attention, susciter l'intérêt et mener si nécessaire vers l'action	Médias ciblés : - Articles revues spécialisées et hebdos locaux - Média électronique (MAJ annuelle) - Entrevues radio/télévisées selon l'opportunité - Campagne radio multilingue (janvier) - Panneau CO à l'entrée de la DSP en décembre	1 - Sondage OMNIBUS de la DSP automne 2008 et printemps 2009 2 - Nombre d'articles publiés dans les revues et les journaux locaux 3 - Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO
	Communautés culturelles de Montréal			
	Organismes du milieu		Dépliants (français, anglais), encarts (français, anglais, italiens, espagnol, grec, arabe, chinois) donnant de l'information et invitant à consulter les pages Web de la DSP - CSSS, Ville de Montréal DSP/CSSS et quotidiens/radio en cas de neige - Communiqué de presse pré-tempête DSP - Communiqué de presse post-tempête CSSS	1- Nombre de consultations du site Web de la DSP consacré au CO. (déjà cité) 2 - Dépliants commandés par ces organismes 3 - Communiqués de presse envoyés/publiés
	Ressources relais	Favoriser les relations plus directes pour transmettre l'information et inciter à l'action	Tandem Montréal : visites à domicile dans 12 arrondissements et mini-salon(s) sur la sécurité ACCESSS (Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux) assure la traduction des encarts, leur diffusion et la visibilité sur leur page Web SIM : support aux activités des pompiers éducateurs répartis en 12 unités de prévention. Par ailleurs, le SIM établi ses campagnes avec le Ministère de la sécurité publique. Le MSSS fait le lien avec ce dernier concernant le CO Info-Santé CLSC : distribution des dépliants d'information pour les intervenants ; avis Info-Santé	Suivi au printemps auprès de Tandem Montréal, du SIM et d'ACCESSS
	Quincailliers	Favoriser l'achat d'avertisseurs de CO grâce à des moyens d'information dans les quincailleries	Dépliants avec encarts dans plusieurs petites et grosses quincailleries vendant des avertisseurs de CO (Canadian Tire a une diffusion régionale. Les autres quincailliers ont une diffusion provinciale ; ils reçoivent le matériel directement du MSSS)	Collaboration régionale à la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

<table>
<tr><th>Objectifs</th><th>Publics cibles</th><th>Stratégie</th><th>Techniques/médias/supports/activités</th><th>Évaluation</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Sensibiliser les responsables de lieux de vie au monoxyde de carbone et aux moyens de prévention et de protection</td><td>Écoles</td><td rowspan="2">Diffuser un message ciblé pour attirer l’attention, susciter l’intérêt et mener si nécessaire vers l’action</td><td rowspan="2">Transmettre à chaque année un rappel sur les risques du CO et les moyens de prévention/protection
- Commissions scolaires (CS) : transmission courriel du message en partenariat avec EMS
- Transmission par lettre/courriel aux écoles privées et leur association en collaboration avec EMS
- CHSLD : transmission courrier du message au CHSLD liés à un CSSS</td><td>Suivi avec les CS en début de campagne via rencontre EMS-CS</td></tr>
<tr><td>CHSLD</td><td>Suivi avec 5 responsables de CHSLD</td></tr>
</table>

Annexe 2 Calendrier des tâches prévues pour 2008-2009

<table>
<tr><td colspan="8">Fin août 2008 : Reprise de la campagne : Rapport 2007-2008 et planification de la campagne 2008-2009</td></tr>
<tr><th colspan="2">Tâches</th><th>Août</th><th>Septembre</th><th>Octobre</th><th>Novembre décembre</th><th>Janvier</th><th>Mai</th></tr>
<tr><td colspan="2">Pages Web DSP</td><td>Restructuration progressive au cours de l’automne avec la mise en ligne du site du MSSS</td><td>MAJ des données du site</td><td>Mise en couverture le 31/10/2007</td><td></td><td></td><td>Maintenir en couverture mais en fin de liste éditoriale</td></tr>
<tr><td colspan="2">Panneau d’affichage de la DSP</td><td colspan="3">Préparer un panneau d’affichage pour la prévention des intoxications au monoxyde de carbone</td><td>Installation du panneau en décembre</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Encarts</td><td colspan="2">MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS)</td><td>Traduction et impression des encarts</td><td>Envois aux organismes du milieu (courrier et courriel)</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Dépliants</td><td colspan="2">MAJ des quantités disponibles à la DSP (dépliants du MSSS)</td><td></td><td>Envois aux organismes du milieu (courrier et courriel)[6]</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">Liste d’envoi</td><td></td><td colspan="3">Déterminer la liste d’envoi et la répartition des outils d’information</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="4">Relations médias</td><td>Hebdos</td><td rowspan="2">Révision deux niveaux d’articles et d’un encadré couleur
Choix revues et contacts</td><td></td><td>Envois hebdos locaux</td><td>Publication dans les hebdos locaux ?</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Revues spécialisées</td><td></td><td colspan="2">Envois des articles aux revues</td><td>Publications dans les revues en janvier ?</td><td></td></tr>
<tr><td>Quotidiens</td><td>Communiqué de presse auto-CO en cas de chute de neige de 20 cm et plus sur le territoire de Montréal</td><td colspan="2">Préparation et diffusion du kit de communication pour les communications de la DSP et des CSSS</td><td colspan="3">Mandat DSP : envois sur le fil de presse lors de chute de neige de 20 cm et plus d’octobre à avril (communiqué court, pré-tempête)
Mandat des CSSS : envois sur le fil de presse lors de chute de neige de 20 cm et plus d’octobre à avril (communiqué long, post chute de neige)</td></tr>
<tr><td>Radio</td><td></td><td colspan="2"></td><td colspan="2">Préparation d’une campagne radio multilingue</td><td>Campagne radio multilingue</td><td></td></tr>
</table>

[6] Inclus les CSSS avec les CHSLD, les bureaux et les organismes de Ville de Montréal

<table>
<tr><th colspan="2">Tâches</th><th>Août</th><th>Septembre</th><th>Octobre</th><th>Novembre
Décembre</th><th>Janvier</th><th>Mai</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Ressources-relais</td><td>CSSS, Info-Santé CLSC, CHSLD</td><td></td><td></td><td>Mise à jour et envoi de l’avis Info-Santé sur la campagne
Kit communication</td><td>Envoi dépliants courriers et courriels</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Tandem Montréal</td><td>Contacts
Déterminer la collaboration</td><td>Accord des coordonnateurs</td><td></td><td>Envoi dépliants courriers et courriels
Mini-salon sur la sécurité (PAT-RDP)</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>ACCESSS</td><td></td><td></td><td>Entende de services :
Traduction des encarts
Diffusion des encarts
Visibilité Web</td><td colspan="3">Application de l’entende de services pendant 6 mois</td></tr>
<tr><td>SIM</td><td colspan="6">Contacts pour le suivi de la collaboration régionale</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Milieu scolaire</td><td>Public</td><td rowspan="2">Établir liens de collaboration avec EMS</td><td>Déterminer liste de diffusion</td><td></td><td>Envoi dépliants courriers et courriels</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Privé</td><td>Déterminer liste de diffusion</td><td></td><td>Envoi dépliants courriers et courriels</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Quincailliers</td><td></td><td></td><td>Déterminer une liste de quincailliers, contacts</td><td></td><td>Envoi lettre, dépliants</td><td></td><td>Deuxième envoi de dépliants sur les avertisseurs fin mai en prévision des déménagements</td></tr>
<tr><td colspan="8">Note : les envois au SIM, via le Ministère de la sécurité publique, sont faits par le MSSS. Les envois dans les milieux de garde sont fais par le MFEAS. Les envois au CAA-Qc sont faits par le MSSS. Les envois aux quincailliers, sauf Canadian Tire, sont faits par le MSSS (voir l’Annexe 5).
Évaluation : Hiver/Printemps 2009</td></tr>
</table>

Annexe 3 Encart inséré dans les dépliants (édition 2008)

Les intoxications au
MONOXYDE DE CARBONE

Si vous pensez être intoxiqué au monoxyde de carbone :
- Évacuez les lieux.
- Communiquez avec le 911 ou le Centre anti-poison du Québec au 1-800-463-5060.

Pour plus d'informations : www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde

Prévenez une intoxication au monoxyde de carbone

- Faites entretenir votre système de chauffage chaque année.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone. Il sauve des vies.
- Déneigez autour de votre véhicule en prenant soin de bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Québec

CARBON MONOXIDE
POISONING

If you think you have symptoms of carbon monoxide poisoning:
- Leave the premises.
- Call 911 or the Québec Poison Control Centre at 1-800-463-5060.

For more information: www.santepub-mtl.qc.ca/monoxide

Prevent carbon monoxide poisoning

- Have your heating system checked every year.
- Install a carbon monoxide detector. It saves lives.
- Remove the snow around your vehicle and tail pipe before starting the engine.

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Québec

Annexe 4 Liste de distribution des outils de sensibilisation 2007-2008

Diffusion Montréalaise pour l'année 2007-2008

Les envois courriers sont comptabilisés dans le tableau, les envois courriel sont marqués d'un astérisque dans l'identité du partenaire

Prévision campagne CO 2007-2008												
Partenaires	dépliants sur CO				dépliants avertisseurs de CO				signets CO			
	Français		Anglais		Français		Anglais		Français		Anglais	
	envoi 1	envoi 2	envoi 1	envoi 2	envoi 1	envoi 2	envoi 1	envoi 2	envoi 1	envoi 2	envoi 1	envoi 2
Courant DSP	100		100		100		100		100		100	
DSP tous	500		500		500		500		500		500	
Tandem	1500		1500		1500		1500		1500		1500	
SIM		1000		1000				1000		1000		1000
Ville de Montréal	1600		900		1600		900		1600		900	
	2200		1000		2200		1000		2200		1000	
Quincailliers	3500	3500	2000	2000	3500	3500	3500	3500	3500		2000	
Boutiques de plein air		500		500		500		500		500		500
DG Com Scolaires (5)*	5		5		5		5		5		5	
Dir. Écoles privées*	800		400		800		400		800		400	
Rep. locaux EMS (12)*	12		12		12		12		12		12	
MELS (2)*	2		2		2		2		2		2	
Asso. Écoles privées (1)*	1		1		1		1		1		1	
Info-Santé*	0		0		0		0		0		0	
Soins à domicile	2000		1000		2000		1000		2000		1000	
CSSS	300		100		300		100		300		100	
DG-CSSS* (12)	0		0		0		0		0		0	
Resp. locaux SP* (12)	0		0		0		0		0		0	
CHSLD 3*80	240		240		240		240		240		240	
Sous-total envoi	12760	5000	7760	3500	12760	4000	9260	5000	12760	1500	7760	1500
Total envoi	17760		11260		16760		14260		14260		9260	

***envoi électronique**

Annexe 5 Grille de diffusion provinciale 2007-2008 et activités associées

Partenaires à l'échelle provinciale	**Activités reliées**
Ministère de la Sécurité publique (MSP)	Sensibilisation annuelle via : sensibilisation auprès d'étudiants en sécurité incendie, association des techniciens en sécurité incendie, association des directeurs des services de sécurité incendie, colloques et événements, activités ponctuelles au niveau des éducateurs, enseignants, CPE, etc., diffusion via leur site web pour promotion.
Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF).	Diffusion dans les CPE, les garderies familiales publiques subventionnées, les responsables de services de garde. Diffusion dans les directions générales des ministères (passage fréquent des populations vulnérables).
Commission des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ).	Promotion sur le site web avec texte de présentation du dépliant et possibilité de télécharger la version F et A du dépliant. Information que dépliant envoyé via le IMB de février 2007. Diffusion du dépliant (F et A) dans la bibliothèque virtuelle pendant deux ans. Traitement des demandes connexes d'envois ponctuels provenant de membres. Bibliothèque de la CMMTQ IMB (2 diffusions : février 2007 et septembre 2008) Traitement de demandes connexes d'envois ponctuels provenant de membres.
Régie du bâtiment du Québec	
Rona	En attente.
Home Dépôt	Diffusion dans 20 magasins répartis sur l'ensemble de la province. Placement des dépliants dans les rayons où l'on trouve les avertisseurs de CO.
Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS)	Réserve minimum à l'entrepôt du ministère Diffusion sur le site web (pages santé environnementale).

Annexe 6 Communiqué de presse

Soyez prudents, le monoxyde de carbone peut tuer
Dans les tempêtes de neige, méfiez-vous du monoxyde de carbone

Montréal, …(date)…… - En cette tempête de neige qu'on annonce importante, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, rappelle qu'il faut se méfier du monoxyde de carbone. La neige abondante peut enfermer un véhicule comme sous une cloche. Il faut toujours bien déneiger le pot d'échappement et tout autour du véhicule avant de mettre le moteur en marche afin d'éviter que les gaz d'échappement ne s'accumulent sous le véhicule et ne s'introduisent à l'intérieur dans des concentrations qui peuvent rapidement devenir mortelles. Il y a quelques années, une jeune enfant est décédée dans de telles circonstances et plusieurs autres personnes ont été sévèrement intoxiquées lors d'une tempête de neige au Québec.

Précautions à prendre chez soi

Faites vérifier annuellement votre système de chauffage au gaz, à l'huile ou au bois ainsi que son système de ventilation. La Direction de santé publique recommande l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone dans les maisons ayant des appareils au gaz, au mazout et au bois. Le monoxyde de carbone est généré lorsqu'un combustible brûle (huile, gaz, bois, essence, charbon, propane). En cas de panne de courant, ne jamais utiliser à l'intérieur des appareils d'appoint qui utilisent un combustible.

-30-

Source :

Note : Le communiqué fût diffusé les 3 et 12 décembre 2007, 1er février et 7 mars 2008, lors de tempêtes de neige.

Annexe 7 Budget 2007-2008

OBJECTIFS	**DÉPENSES**	MONTANT($)
Envoyer les documents d'information (encarts, dépliants, affiches) aux ***partenaires et clientèles cibles*** (CSSS, SSIM, Ville de Montréal, Directeurs d'écoles, quincailliers, boutiques de plein-air, etc.)	♦ Impression de 60 000 encarts ♦ Envoi dépliants, encarts et affiches ○ salaire commis (2 commis/3 jours) ○ matériel ○ coût postal	2 800 800
Diffuser de l'information lors des ***tempêtes de neige***	♦ Mettre un communiqué sur le fil de presse à chaque tempête de plus de 20 cm de neige	0
	TOTAL	3 600

Annexe 8 Avis Info-Santé 2007-2008

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
Québec
Santé publique

AVIS DESTINÉ AU SERVICE INFO-SANTÉ

Identification

Expéditeur : **Direction de santé publique**
Objet : **Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2007-2008**
Date: **14-11-2007**

Ce qu'il faut savoir

Le 31 octobre 2006, la Direction de santé publique de Montréal débute la « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone » 2006-2007. Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir et les symptômes d'une intoxication légère peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite, tels que des nausées, des maux de tête et de la fatigue. Par contre, une intoxication sévère peut conduire rapidement à la perte de conscience et éventuellement entraîner la mort, et ce, en quelques minutes. Les jeunes enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et leur foetus, ainsi que les personnes atteintes de maladies cardiaques peuvent être plus à risque. Toutefois, personne n'est à l'abri des effets toxiques de ce gaz.

La majorité des intoxications au CO sont accidentelles et elles peuvent être prévenues. Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé.

Ce qu'il faut faire

Dans la maison :
Le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion.
En présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.
La présence d'un garage intérieur (attenant ou au sous-sol) de la résidence est également une indication d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone.

Les véhicules moteurs
Ne jamais laisser fonctionner un véhicule à moteur dans un garage ou un abri temporaire d'automobile même avec la porte ouverte.

Ne jamais actionner le dispositif de démarrage à distance d'un véhicule à moteur lorsque celui-ci est dans un garage ou un abri temporaire d'automobile.
Enlever la neige autour du véhicule et bien dégager le tuyau d'échappement avant de mettre le moteur en marche.
Faire inspecter son véhicule à chaque année en portant une attention particulière au système d'échappement et procéder aux entretiens recommandés.

Si vous soupçonnez une intoxication ou la présence de monoxyde de carbone (CO)
Évacuer le milieu possiblement contaminé dès qu'une personne démontre des symptômes d'intoxication (maux de tête, nausées, vomissements, étourdissements, perte de conscience, convulsions).

Communiquer avec le 911 ou le Centre Anti-poison du Québec
1-800-463-5060
Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert.

S'il y a possibilité qu'une source de CO soit encore active, appeler les pompiers. Dans plusieurs localités, les pompiers sont à même de mesurer le CO dans l'air et d'en identifier les sources.

Si un avertisseur de CO se déclenche et qu'il y a absence de symptôme :
Si c'est possible de le faire aisément et rapidement, fermer l'alimentation en combustible de l'appareil, ouvrer les fenêtres puis quitter les lieux;
Communiquer avec les pompiers et ne réintégrer pas les lieux avant d'en avoir reçu l'autorisation.

Liens utiles

Pour plus d'information sur le sujet, consulter notre site Internet à l'adresse suivante : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html.
Il est possible de commander des dépliants sur le même site sous l'onglet « dépliants » à gauche

Annexe 9 Exemples de lettres

1. Commissions scolaires
2. Écoles privées
3. CSSS
4. CHSLD
5. Quincailliers et boutiques de plein air

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec
Santé publique

Montréal, le 21 novembre 2007

AUX DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES
COMMISSIONS SCOLAIRES DE MONTRÉAL

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements scolaires

Monsieur,

La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir. Les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

L'hiver approche et cette année encore nous n'échapperons pas à l'émergence de divers problèmes de santé publique en lien avec l'environnement. La majorité des intoxications au CO est accidentelle et peut être prévenue. Le meilleur moyen de prévention consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

La Direction de santé publique vous rappelle l'importance de cette problématique et recommande l'utilisation d'avertisseurs de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible.

Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. Des incidents en relation avec les systèmes de chauffage sont survenus dans des établissements scolaires. À Montréal, en février 2000, un système de chauffage défectueux a occasionné des intoxications au CO et le transport ambulancier de six élèves dans des hôpitaux pédiatriques de notre région. En octobre 2003, dans la région de l'Estrie, 22 enfants ont été intoxiqués au CO dans une école dont la fournaise à l'huile était défectueuse.

… / 2

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez contacter le Docteur Sandra Palmieri, responsable du dossier à la Direction de santé publique à l'adresse suivante : spalmier@santepub-mtl.qc.ca. Vous pouvez également consulter notre site Internet au : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html.

De plus, les dépliants sur le monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le site Internet de la DSP. Voici l'adresse exacte : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html.

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sentiments les meilleurs

Terry-Nan Tannenbaum, MD, MSc.
Responsable du secteur par intérim
Secteur Vigie et protection

C.C. : Docteur Sandra Palmieri
P.J. : Dépliants

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec
Santé publique

Montréal, le 21 novembre 2007

AUX RESPONSABLES
Écoles privées primaires et secondaires de Montréal

Objet: Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements scolaires

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) effectue présentement une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir. Les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

L'hiver approche et cette année encore nous n'échapperons pas à l'émergence de divers problèmes de santé publique en lien avec l'environnement. La majorité des intoxications au CO est accidentelle et peut être prévenue. Le meilleur moyen de prévention consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace.

La Direction de santé publique vous rappelle l'importance de cette problématique et recommande l'utilisation d'avertisseurs de CO dans les établissements où l'on retrouve un système de chauffage à base de combustible.

Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé. Des incidents en relation avec les systèmes de chauffage sont survenus dans des établissements scolaires. À Montréal, en février 2000, un système de chauffage défectueux a occasionné des intoxications au CO et le transport ambulancier de six élèves dans des hôpitaux pédiatriques de notre région. En octobre 2003, dans la région de l'Estrie, 22 enfants ont été intoxiqués au CO dans une école dont la fournaise à l'huile était défectueuse.

… /2

Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez me contacter par courriel à spalmier@santepub-mtl.qc.ca. ou consulter notre site Internet au : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html.

De plus, les dépliants sur le monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le site Internet de la DSP. Voici l'adresse exacte : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs

Sandra Palmieri MD, MSc, MSPQ
Médecin-conseil
Secteur Vigie et protection

P.J. : Dépliants

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec
Santé publique

Montréal, le 26 novembre 2007

AUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CSSS
AUX RESPONSABLES LOCAUX EN SANTÉ PUBLIQUE

Objet : Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal aimerait vous mettre au courant que les CHSLD, les commissions scolaires et les écoles de votre territoire recevront des lettres de rappel sur les effets du monoxyde de carbone, ses sources et les principaux moyens de prévention et de protection dans le cadre de la campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone 2007-2008.

Vous trouverez ci-joint, copie électronique de la lettre aux commissions scolaires de Montréal ainsi que les dépliants et signets, version française et anglaise.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez me contacter par courriel à spalmier@santepub-mtl.qc.ca ou consulter notre site à l'adresse suivante : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html.

De plus, les dépliants sur le monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le site Internet de la DSP. Voici l'adresse exacte : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Sandra Palmieri MD, MSc, MSPQ
Médecin-conseil
Secteur Vigie et protection

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec
Santé publique

Montréal, le 26 novembre 2007

À tous les Responsables
Résidences de personnes âgées

Objet: *Risque d'intoxication au monoxyde de carbone dans les établissements pour personnes âgées*

Madame, Monsieur,

La Direction de santé publique de L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (DSP) effectue cette année encore une « Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone ». Le monoxyde de carbone (CO) est une cause fréquente d'intoxication parmi la population. C'est un gaz toxique que l'on ne peut ni voir ni sentir. Les symptômes d'une intoxication peuvent ressembler à ceux d'une grippe ou d'une gastro-entérite.

La majorité des intoxications au CO sont accidentelles et peuvent être prévenues. Des concentrations dangereuses de CO sont produites lorsqu'un moteur, un système de chauffage, un appareil ou un outil fonctionnant à l'aide d'un combustible, comme par exemple l'essence, l'huile, le gaz naturel, le bois, le charbon ou le propane, est défectueux, mal entretenu ou lorsqu'il est utilisé dans un endroit clos ou mal ventilé.

Dans une résidence pour personnes âgées en Mauricie, un chauffe-eau au gaz naturel, dont l'installation était déficiente, a occasionné en 2004, des intoxications au CO parmi les résidents et les membres du personnel ainsi que le décès d'un résident. Les recommandations du coroner qui nous ont été transmises suite à cet événement sont :

1. Mener une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires des maisons d'hébergement sur les dangers inhérents à une dysfonction des systèmes de chauffage disposés dans des salles de fournaise trop exiguës ou en l'absence de ventilation adéquate.

2. Promouvoir des inspections régulières des systèmes de chauffage aux combustibles organiques avant les périodes de grands froids.

3. Promouvoir l'installation d'avertisseurs de monoxyde de carbone dans les maisons chauffées à l'aide de combustible, surtout dans les résidences de personnes âgées plus sensibles aux effets du monoxyde de carbone.

… / 2

4. De renseigner la population sur l'émergence de symptômes compatibles avec une intoxication au monoxyde de carbone durant les périodes de grand froid où les systèmes de chauffage sont les plus sollicités et où la tentation d'isolation étanche des maisons, incluant la salle des fournaises est souvent favorisée pour des raisons économiques.

La Direction de santé publique vous rappelle que le meilleur moyen de prévenir une intoxication au CO consiste à entretenir et à utiliser de manière appropriée les équipements et les appareils à combustion. Il est donc essentiel que le système de chauffage soit vérifié régulièrement par un entrepreneur qualifié. De plus, en présence d'une source potentielle de CO, l'installation d'un ou plusieurs avertisseurs de CO représente un moyen de protection efficace. La présence d'un garage intérieur (attenant ou au sous-sol) de la résidence est également une indication d'installer un avertisseur de monoxyde de carbone.

Pour plus d'information sur le sujet, vous pouvez contacter le Docteur Sandra Palmieri, responsable du dossier à la Direction de santé publique à l'adresse suivante : spalmier@santepub-mtl.qc.ca. Vous pouvez également consulter notre site Internet au :
http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/index.html.

De plus, les dépliants sur le monoxyde de carbone sont maintenant disponibles sur le site Internet de la DSP. Voici l'adresse exacte : http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html

Nous vous remercions de votre collaboration dans les activités de prévention des intoxications au monoxyde de carbone sur le territoire de l'Île de Montréal et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

Terry-Nan Tannenbaum, MD, MSc.
Responsable par intérim
Secteur Vigie et protection

C.C. : Docteur Sandra Palmieri
P.J. : Dépliants

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec
Santé publique

Montréal, le 30 novembre 2007

AUX QUINCAILLIERS DE MONTREAL

Objet : Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Madame, Monsieur,

Avec l'arrivée de l'hiver, cette année encore nous n'échapperons pas à l'émergence de divers problèmes de santé publique en lien avec l'environnement. Ainsi, la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal poursuit la campagne d'information et de sensibilisation relative aux dangers liés au monoxyde de carbone dans les résidences et dans les véhicules-moteur pour la population.

L'objectif de cette campagne vise à informer la population des risques liés au monoxyde de carbone émis dans les résidences par les foyers et autres équipements fonctionnant grâce à divers combustibles ainsi que par les moteurs des véhicules, afin de limiter les intoxications parfois mortelles survenant tous les ans au Québec.

Dans le but de rejoindre un plus grand nombre de gens, nous vous faisons parvenir les dépliants en français et en anglais *« Le monoxyde de carbone tue : y en a-t-il chez vous? »et « Un avertisseur de carbone peut sauver des vies. Protégez-vous !* » accompagnés d'un signet indiquant nos pages Web consacrées à ce sujet. Nous souhaitons que ces outils soient disposés près des avertisseurs de monoxyde de carbone dans le but de fournir des informations pratiques et d'inciter les clients à se procurer cet appareil.

Il est possible de commander des dépliants supplémentaires à l'adresse suivante :
http://www.santepub-mtl.qc.ca/monoxyde/depliant.html .

En souhaitant que ces informations pratiques s'adressant à toute la population soient lues avec intérêt par vos clients, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sandra Palmieri MD, MSc, MSPQ
Médecin-conseil
Secteur Vigie et protection

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec

BON DE COMMANDE

QUANTITÉ	TITRE DE LA PUBLICATION (version imprimée)	PRIX UNITAIRE (tous frais inclus)	TOTAL
	Campagne de prévention des intoxications au monoxyde de carbone Automne – hiver 2007/2008	**5 $**	

NUMÉRO D'ISBN (version imprimée)

978-2-89494-809-5 (version imprimée)

Nom _____

_____

Adresse _____
No Rue App.

_____
Ville Code postal

Téléphone _____ Télécopieur _____

Les commandes sont payables *à l'avance* par chèque ou mandat-poste à l'ordre de la **Direction de santé publique de Montréal**

Veuillez retourner votre bon de commande à :

Centre de documentation
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3

Pour information : 514 528-2400 poste 3646

GARDER notre monde EN SANTÉ

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400
www.santepub-mtl.qc.ca

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec